Fondation Rurale de Wallonie

Enghien - Edingen

Commission locale de Développement rural

Séance du 11 avril 2023

Combles des écuries du parc à Enghien

Présent·e·s

Olivier SAINT-AMAND - Bourgmestre *& Président de la Commission locale de Développement rural (CLDR)*
Francis DE HERTOG, François DECLERCQ, Anne-Marie DEROUX, Guy DEVRIESE, Dominique EGGERMONT, Catherine LEBLON, Quentin MERCKX, Rose MESSINA, Jean-Yves STURBOIS - *Membres de la CLDR représentant le Conseil communal*
Etienne ALLARD, Yves AUQUIER, Andrew CLAES, Bernard de LOVINFOSSE, Sophie DECLERCQ, Claudine DECREM, Jacques DELOUVROY, Philip DEVLEMINCK, Guy DURVIN, Julie FONTAINE, Jean-François GAILLET, Luc GEERS, Jean JASON, Hervé LANGHENDRIES, Bertrand LEDECQ, Guy LEFRANC, Pierre-Emmanuel LENFANT, Frédéric LETENRE, Cédric MERTENS HERIS, Melissa MORALES MAGRI, Muriel MOZELSIO, Matthieu MULLER, Camille NICAISE, Jacques PLÉ, Isabelle PLETINCKX, Sylvain RASNEUR, Philippe RONSMANS, Baudouin-Pierre ROOSE, Laure SCHYNS, Gérard SERVOTTE, Alain THIRION, Dennis VAN MALDER, Laurent VANBERGIE, Julien VANHOVE, Rita VANOVERBEKE, Sophie VERBRUGGHE, Sylvie WOLLENHAUVEN - *Soit 37/45 Membres de la CLDR représentant la population*
Claudine DECUYPER - *Service Environnement*
Stéphanie GUÉRIN & Julien VAN EECKHOUT – *Agent de Développement, Fondation Rurale de Wallonie*
Camille MESTDAG - *Auteur de projet, IDETA*

Excusé·e·s

Nathalie COULON, Colette DESAEGHER-DEMOL, Pascal HILLEWAERT, Marc VANDERSTICHELEN, Nathalie VAST - *Membres de la CLDR représentant le Conseil communal*
Nicolas CLEMENT, Anne FILY, Larissa FONTANA, Jean-Edouard MERCKX, Laurent SNYERS, Martine VAN DEN BERGEN - *Membres de la CLDR représentant la population*
Laurie DE MARÉ - *Service Communication & Tourisme*

Introduction

Le Bourgmestre, et Président de la CLDR, souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il explique que la réunion du jour consiste à l'installation de la CLDR et à en expliquer le rôle et les missions. Cette réunion est donc plutôt protocolaire. Par contre, dès la prochaine réunion, le travail collaboratif commencera. Il passe ensuite la parole à la Fondation Rurale de Wallonie, organisme qui accompagne les communes dans leur Opération de Développement Rural.

Une Opération de Développement Rural, c'est quoi ?

Présentation

Afin de ne pas alourdir le compte-rendu, la présentation faite en séance est reprise en annexe.

Questions et remarques des participants

➔ **Que se passe-t-il après les élections ? Le PCDR et le travail de la CLDR continuent-ils ?**

Oui, bien sûr. Le travail de co-construction et la mise en œuvre du PCDR sont indépendants du résultat des élections. Le programme communal de Développement rural s'il est approuvé par le Gouvernement wallon pour 10 ans, s'étendra donc au-delà de cette mandature.

➔ **Existe-t-il une flexibilité dans les projets ?**

Oui. Par exemple, chaque année, il est possible de faire remonter, en fonction des opportunités, des projets et ainsi de les mettre en œuvre dans un délai plus court. Il est également possible, via un addendum, d'ajouter un projet qui n'est pas repris dans le PCDR.

➔ **Pour les projets, est-il prévu de sonder toute la population ?**

La CLDR est vraiment l'organe relais entre la Ville et les habitants. C'est donc prioritairement à cette dernière de s'exprimer sur les futurs projets. Cependant, il est possible, à certains moments clés de

retourner vers l'ensemble de la population. Par exemple, les Enghiennois pourraient être invités à se prononcer sur les futurs projets du PCDR via, par exemple, une plateforme en ligne. Plus tard, lors de la concrétisation d'un projet, d'autres habitants/riverains pourraient être amenés à donner leur avis (pour un projet de réaménagement de place par exemple).

Retour sur les consultations citoyennes antérieures

Présentation

Afin de ne pas alourdir le compte-rendu, la présentation faite en séance est reprise en annexe.

Questions et remarques des participants

- ➔ **Les données récoltées lors de ces premières réunions seront-elles partagées ?**

Oui, tout à fait. Toutes ces données seront croisées avec les données statistiques récoltées par IDETA lors du travail sur le diagnostic croisé.
Il est également prévu de mettre les comptes-rendus des réunions sur le site internet communal.

- ➔ **Pour les projets, est-il également possible d'aller chercher des subventions autres que celles prévues dans le cadre d'une Opération de Développement rural ? Auprès de l'Europe par exemple ?**

Oui, évidemment (via le PWDR notamment). Certains projets peuvent, par exemple, être subsidiés par plusieurs pouvoirs subsidiant (Développement rural – Infrasport, DR – Fédération Wallonie Bruxelles, ...). De plus, avoir des fiches-projets complètes permet de répondre plus facilement aux appels à projets ponctuels.

La CLDR : son rôle et sa composition

Présentation

Afin de ne pas alourdir le compte-rendu, la présentation faite en séance est reprise en annexe.

Questions et remarques des participants

Monsieur le Bourgmestre souhaite énoncer les choix du Collège communal quant à la composition de la CLDR.

- ➔ Il sur la volonté du Collège communal d'intégrer autant de Conseillers communaux que possible. En effet, la CLDR étant un organe consultatif, il est primordial que des Conseillers s'y retrouvent afin de valider les suggestions de la CLDR au sein du Conseil Communal. Le fait d'avoir 15 Conseillers au sein de la CLDR permet également que tous les partis politiques y soient représentés (via la clé D'hondt).
- ➔ Le Commune a fait le choix délibéré de ne pas opéré de distinction entre membres effectifs et suppléants.
- ➔ La CLDR d'Enghien est composée du nombre maximal de membres autorisés, soit 60 membres en tout (45 membres représentant la population et 15 pour le Conseil communal) - gage d'une certaine représentativité de la diversité enghiennoise.
- ➔ La participation citoyenne prônée par la Ville d'Enghien sera dans cette opération poussée jusqu'à la co-construction du programme (alors que, d'habitude, elle se limite davantage à une information et à d'éventuels ajustements).

En cas de démission, la composition de la CLDR peut-elle évoluer ?

- ➔ Oui, au besoin, un nouvel appel à candidatures peut être organisé. Cependant, toute nouvelle composition de la CLDR doit être entérinée par une délibération du Conseil Communal.

Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR

La FRW indique qu'un règlement d'ordre intérieur est imposé par la Région Wallonne. Il est joint au présent document (Annexe). Un focus particulier a été mis en séance sur des articles spécifiques au fonctionnement de la CLDR. Cependant, la validation de ce ROI se fera lors de la prochaine réunion de CLDR afin de laisser l'opportunités à tous les membres de le lire en détail – il sera donc envoyé par mail. Il sera ensuite entériné par le Conseil communal.

Calendrier prévisionnel

Les prochaines réunions de CLDR se dérouleront :

- Lundi 22 mai 2023 à 20h - Combles des écuries du Parc à Enghien ;
- Mercredi 14 juin 2023 à 20h - Combles des écuries du Parc à Enghien.

Ces deux réunions seront consacrées au travail sur le diagnostic partagé.
Pour chaque réunion, l'accueil se fera à partir de 19h45 afin de commencer la réunion à 20h.
Les jours de la semaine varieront autant que possible d'une séance à l'autre.

➔ **Les dates pourraient-elles être envoyées sous forme d'invitation sur agenda électronique ?** Oui.

Prise de connaissance entre les membres de la CLDR

En séance

Afin que les membres de la CLDR puissent faire connaissance et pour créer un moment de convivialité, les agents de développement de la FRW ont prévu deux moments d'échange.
Premièrement, une série de questions a été posée. Les membres étaient invités à lever la main pour répondre à ces différentes questions.
Deuxièmement, des fiches représentant des duos connus (Ex : Tintin et Milou) ont été distribuées. Les membres devaient alors retrouver l'autre personnage qui complétait le duo. Ils avaient ainsi l'occasion de se rencontrer et d'échanger avec un autre membre de la CLDR.

Lors des échanges informels

Il a été suggéré :

- Communiquer aux membres de la CDLR les coordonnées de la Commune, de l'auteur de projet et de l'organisme d'accompagnement ;
- Nominettes avec le nom de chaque participant lors des prochaines séances (à mettre devant soi sur une table ou via un badge).

Divers

L'Equipe Wallonie picarde de la Fondation Rurale de Wallonie informe que :

- elle dispose d'une page Facebook qui diffuse des informations sur les opérations de Développement rural qu'elle accompagne ;
- le SPW et le TEC organisent jusqu'au 15/04 une enquête sur la mise à jour du réseau de transport en commun : https://mobilli.citizenlab.co.

Le Service Communication & Tourisme vous fait part des évènements suivants :

- Dimanche 23 avril : Découvrez les activités de loisirs d'Enghien ;
- Fête des voisins : la Ville offre un soutien aux quartiers (affiches, flyers, autorisations, etc.).

Clôture de la réunion

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la Ville d'Enghien.

Le secrétariat,

Stéphanie GUERIN
Fondation Rurale de Wallonie

La Présidence,

Olivier SAINT-AMAND
Bourgmestre

Annexes

- Support de présentation de la réunion
- Proposition de règlement d'ordre intérieur pour la Commission locale de Développement rural d'Enghien